

J. J. J. J.

Après les fiancailles, et les proclamations de bans,
de futur mariage entre Olivier Jily, et Anne le
beuvant, fille mineure de Gilles le beuvant, et
Renée, maides de ce lieu de justice du vingtunieme
janvier mil sept cents quarante, suites par trois
dimanches consécutifs savoir le troisième, quatre
et cinquieme après l'epiphanie sans qu'il se
trouve aucunement pechéement civil, ny canonique

venu à connoissance; je les ai conjoints en mariage par
parole de present le sixieme Janvier mil sept cent
quarante en presence de Charles Jily, de Francois le
beuvant, de Louis le beuvant, et de plusieurs autres
Charles Jily E. C. et Louis le beuvant S.
le beuvant

Je soussigné
le par acte de plus en plus

e
Gu
y

Reverend de Halper

Le premier jour de Septembre mil sept cent cinquante Olivier
Tilly ne a pareil jour fils legitime de Charles, et ynone
vion des pere et mere de cette paroisse de St. Esperance
baptise par moy son frere de ce jour et en l'eglise paroitale
parain et marraine ont este Olivier Tilly et Annevion
qui ne s'avaient signer de
Charles Tilly

Nicolas Lequinade
Reverend de Halper

Olivier Dilly âgé de quatre ans mort le
dix-neuf juin mil Sept cent cinquante neuf et son corps a été
inhumé le jour suivant au Cimetière de Digne par le
de Roper par le Soubzigne R. en présence de Charles Dilly
père du défunct, de François Dilly frère, Louis Le Beauant et
plusieurs autres Charles Dilly François Dilly
Louis Le Beauant Olivier omnes Dominic De

Le troisieme jour de Juin mil sept cent dix et un le benjamin nee
pareil jour fille legitime de Gilles Cardeuse Mordel's les pater et mere
de cette parois de St Pierre a este baptisee par moy le sign. Decent
en mon Eglise paroitte par moi et mataine on a este Louis le
benjamin qui signe et Atteste dielen qui n'est air signer &
g: b. belluier Nicolas le Quiader
Reverend de Polper

Anne Lebeuvant âgée de trente et
six ans morte le huit ~~sept~~^{quin} huit sept cent cinquante
et deux fut inhumée le lendemain dans l'église
paroissiale de ses terres par le pasteur en présence
docteur Gilly son veuf, de Chastel, et François Gilly,
François Lebeuvant, et plusieurs autres.
Sur le corps y fut écrit de ses terres